



## Refus de renouvellement de titre de séjour

Par **paty**, le **11/09/2010** à **18:14**

Bonjour, je refuse que mon conjoint renouvelle son titre de séjour, il a une copine au Sénégal, c'est un polygame, il m'a trompée, il ne s'entend avec mon fils, il est radin, je veux divorcer et ne pas renouveler son titre qui est valable jusqu'en janvier 2011, il veut déjà rassembler les papiers pour le renouvellement en janvier 2011, refuser de signer ou de donner un papier, ça suffit pour m'y opposer, que puis-je faire ?  
Il s'est fichu de nous, et cette fois ce sera la carte de 10 ans, je ne veux pas de ça, il ira vers elle après, il va en Afrique une fois par an, on ne peut prouver ceci, j'ai des e-mails et des SMS, mais bon, aidez-moi, je dois reprendre mon indépendance avec mes 2 enfants, merci, à bientôt, madame André  
patricia.[fluo][fluo][fluo]/[fluo]/[fluo]/[fluo]

Par **mimi493**, le **11/09/2010** à **19:31**

Vous allez voir un avocat pour entamer la procédure de divorce.  
S'il refuse de divorcer et que vous ne pouvez l'y contraindre (ni le contenu des SMS, ni le contenu de mails ne sont des preuves non contestables), vous rompez la vie commune en allant vivre ailleurs et vous avisez le préfet de la rupture de vie commune.  
PS : la polygamie c'est être marié deux fois, pas d'avoir une maîtresse  
PS2 : et vous vous attendiez à quoi ? Vous avez quel âge ? et lui ?